

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2007

PRESENTS : MM. BOYER – CUVILLIER –MERCIER - BRUEZ –WIART–LEROUGE – FOLET – CARPENTIER– THUIN – LAUDE

Mmes CACHEUX – BRANCART – COQUART – DEREGNAUCOURT

ABSENTE EXCUSEE : Mme CATTIAUX

1) Travaux école primaire Victor Hugo :

- × Le maire informe l'Assemblée de l'avancement du dossier relatif à la création des sanitaires.
- × Il fait part de la nécessité de faire procéder à la rénovation des classes et du couloir. Le Conseil émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux qui seront exécutés par l'Association « Atelier d'Insertion du Val de Sensée » à Ecourt Saint Quentin. Coût prévisionnel : 10 700 €.

2) Château d'eau rue de Cambrai :

- L'assemblée émet un avis favorable à la pose d'un filet de sécurité afin de prévenir tout accident. Les travaux seront réalisés par l'entreprise LOURDEL. Coût prévisionnel : 2 374 €.

3) Redevance d'occupation du domaine public :

Le Maire donne lecture d'un courrier émanant de la Fédération Départementale d'Energie qui informe du paiement annuel par Gaz de France, d'une redevance d'occupation du Domaine public. Cette redevance d'un montant de 433 € sera revalorisée chaque année par application de l'index ingénierie.

4) Cantine de l'école Victor HUGO :

Un règlement intérieur sera établi en collaboration avec les délégués des parents d'élèves.

5) Logement 20 place des Anciens Combattants :

Le maire informe du changement du titulaire du bail de ce logement.

6) Passage devant la Mairie et la Poste

L'assemblée émet un avis favorable à la pose de barrière de sécurité à l'entrée de ce passage.

7) Révision du prix de la location du local Grand Rue :

Le Maire donne lecture d'une lettre émanant de Mme Delannoy, propriétaire de ce local, qui sollicite la révision du loyer annuel à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le loyer est fixé à 1 391 € 19 (1 340 € 10) auparavant) conformément à l'indice à la construction du 1^{er} trimestre 2007.

8) Cérémonie de septembre 2008 :

Le conseil émet un avis favorable pour la venue d'un « Pipe band » en septembre 2008 à l'occasion des cérémonies avec les Autorités Canadiennes.

9) Concours organisé par l'Union Nationale des Combattants :

Avis favorable à l'achat de livres de lecture qui seront attribués aux participants.

10) Elections municipales :

Elles auront lieu les 9 et 16 mars 2008.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Jean-Luc BOYER